

Les apprentis récompensés par le Rotary et l'UPA

Comme chaque année, trois apprentis étaient mis à l'honneur et récompensés avec le prix de l'apprentissage du Rotary et de l'UPA.

Petite originalité cette année, **Manu Castro**, **Président du Rotary Perpignan Agly** a souhaité mettre à l'honneur un personnage emblématique de l'Artisanat et du club affaire : **Jean Alsina**.

Pour la première fois, ce prix porte son nom.

En sa présence, et avec une émotion non feinte, trois jeunes ont été récompensés pour l'excellence de leur travail, leur état d'esprit irréprochable et leur implication aussi bien en cours qu'en entreprise.



Les lauréats 2023 sont :

- Anaïs GOMINARD Prothésiste dentaire qui travaille dans un laboratoire à Castelnau le Lez et a obtenu son BTMS en novembre dernier en ayant les meilleures notes de tous les candidats.
- Frédéric LHOSTE Boulanger en Brevet de Maîtrise chez Romuald CEREZO.

 Il a franchi toutes les étapes avec sérieux et détermination : Mention Complémentaire, Brevet Professionnel ... Il est également lauréat en 2019 au concours du Meilleur Apprenti de France.
- Nasser EL KARTITE, 25 ans Electricien qui s'est distingué avec d'excellentes notes et appréciations.
 Actuellement en deuxième année de CAP il devrait poursuivre en BP.
 Son employeur présent lors de cette remise de prix en a profité pour dire toutes les qualités de cet apprenti « exceptionnel ».



Arnaques vignettes Crit´Air

Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires appelle à la vigilance.

Face à la multiplication des arnaques aux vignettes Crit'Air ces derniers jours, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires invite les usagers à la plus grande prudence

Le certificat qualité de l'air Crit'Air est une vignette sécurisée, à coller sur le pare-brise du véhicule, obligatoire pour circuler dans les zones à faibles émissions mobilités (ZFE) instaurées dans certains territoires, ou pour circuler lors d'un pic de pollution en cas de mise en œuvre de la circulation différentiée par la préfecture.



Elle est au prix fixe de 3,72 euros et pour l'obtenir il est nécessaire de se connecter au seul et unique site officiel du Gouvernement : https://www.certificat-air.gouv.fr/

Les arnaques aux vignettes Crit'Air existent depuis 2017 mais se sont particulièrement développées depuis la fin de l'année 2022.

Deux modes opératoires ont été observés :

- La création d'un faux site internet bien référencé reprenant les codes visuels du Gouvernement ;
- La technique du « phishing » (hameçonnage) par SMS ou mail qui redirige les usagers vers des sites frauduleux.

Le ministère invite donc les automobilistes à être extrêmement prudents face à ces escroqueries et rappelle que :

- Le site officiel Crit'Air du ministère n'envoie pas de message SMS aux usagers pour acheter des vignettes ; le Gouvernement, le Ministère ou la Préfecture non plus ;
- il n'existe qu'un seul site officiel : https://www.certificat-air.gouv.fr/ ;
- et une vignette Crit'Air coûte 3,72 euros pour un véhicule immatriculé en France, rien de plus.

En parallèle, afin de lutter contre les risques d'arnaques à la vignette Crit'Air, le Gouvernement a activé plusieurs leviers :

- Une veille sur Internet en lien avec la vignette Crit'Air a été mise en place pour limiter la portée des sites malveillants ;
- Dès leur identification, l'Etat et ses agences font fermer les sites malveillants ;
- Une sensibilisation des collectivités qui communiquent sur les vignettes Crit'Air est également réalisée par l'Etat afin de diffuser l'information au plus proche des citoyens ;
- Et enfin, le Gouvernement prévoit au second trimestre 2023 une campagne d'information qui rappellera notamment le site Crit'Air officiel.

Si vous recevez un SMS, ignorez-le, ne cliquez pas sur le lien proposé et ne transmettez jamais vos coordonnées bancaires autre part que sur le site officiel https://www.certificat-air.gouv.fr/

Information des consommateurs

La loi dite « Hamon » du 17 mars 2014 sur la consommation a mis en place le dispositif « Bloctel », permettant aux consommateurs qui ne souhaitent pas faire l'objet de prospection commerciale par téléphone, de s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Afin de renforcer l'efficacité du système, le législateur a imposé une obligation d'information à la charge de tout professionnel qui collecte les coordonnées téléphoniques d'un client (y compris lorsque cette collecte n'a pas pour objet de démarcher ensuite le client).

L'article 223-2 du Code de la consommation oblige ainsi le professionnel qui recueille les données téléphoniques d'un consommateur à l'informer de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr . Il précise que lorsque le recueil des coordonnées téléphoniques se fait à l'occasion de la conclusion d'un contrat, le contrat mentionne, de manière claire et compréhensible, l'existence de ce droit pour le consommateur.

Il s'agit donc d'une nouvelle mention à ajouter dans les conditions générales de tout professionnel s'adressant au consommateur et d'une information à donner lors de l'appel téléphonique d'un client.

Cette obligation est entrée en vigueur le 1er juin 2016, cependant, en pratique, elle est encore peu appliquée.

Le professionnel qui ne respecte pas cette disposition s'expose à une amende administrative pouvant aller jusqu'à 75 000 € s'il est une personne morale.



Arrêté du 07 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 Décembre 2012 du Ministère de la culture.

S = ido

1065 Avenue Eole Tecnosud 2 66100 PERPIGNAN

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une S.A.S dénommée «CIRJB» immatriculée au R.C.S. de PERPIGNAN, au capital de 1 225 000 Euros, composé exclusivement d'apport en nature, ayant pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres, la gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte par tous procédés et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou de fusion (...) L'animation des sociétés dans lesquelles elle peut avoir des participations et la fourniture de prestations de services, elle pourra se porter garante, sous quelque forme que ce soit, de ses filiales ou des sociétés dans lesquelles elle aurait une participation (...); son siège est situé à PERPIGNAN (66000), 1 Rue de La Tonnellerie ; son Président est M. Jean-Baptiste CIRIANI demeurant à PERPIGNAN (66000), 113 avenue du Palais des Expositions.

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom.

Pour avis, Le Président.

s = ido

1065 Avenue Eole Tecnosud 2 66100 PERPIGNAN

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une Société Civile Immobilière dénommée «Trm2», immatriculée au RCS de PERPIGNAN, au capital de 1 000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers. Son siège est à PIA (66380) − Chemin de la Poudrière. Le Gérant est M. Manuel TEIXEIRA ROCHA demeurant à BOMPAS (66430) − 4 Rue Salvador Dali.

Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés.

Pour avis, le Gérant.



SCP DONNADIEU BRIHI REDON CLARET ARIES 1210 Avenue Eole-Tecnosud2 66028 PERPIGNAN CEDEX

Suivant acte sous seing privé en date à PERPI-GNAN du 20/02/2023, enregistré au Service des Impôts de PERPIGNAN le 01/03/2023, bordereau 6604P01 2023 A 00508.

La Société CONTROLECAR, société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros, ayant son siège social 1 Rue Alfred Sauvy 66450 POL-LESTRES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Perpignan sous le numéro 750 976 607, représentée par Monsieur José DE OLIVEIRA MARTINS, en sa qualité de Président, A CEDE à

La Société S B CONTROLE, société par actions simplifiée au capital de 5000 euros ayant son siège social 8 Rue Joseph CUGNOT 66000 PER-PIGNAN, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 917474108, représentée par Monsieur Salahdine BESSAIAH, en sa qualité de Président, un fonds de commerce de centre de contrôle technique de véhicules légers, connu sous le nom de CONTROLE-CAR MAILLOLE sis et exploité 8 Rue Cugnot Z.I Sud Chemin de Mailloles 66000 PERPIGNAN, pour lequel le Cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro SIRET 750 976 607 00044, code APE 7120A, moyennant le prix de 65 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 20/02/2023.

L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de Maître Fernand MOLINA, SCP DE TORRES-MOLINA, domicilié 83 Avenue Eole, Tecnosud 2, 66100 PERPIGNAN.

Pour avis.







S = ido

1065 Avenue Eole Tecnosud 2 66100 PERPIGNAN

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une S.A.S dénommée «EICHF» immatriculée au R.C.S. de PERPIGNAN, au capital de 575 000 Euros, composé exclusivement d'apport en nature, ayant pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres, la gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte par tous procédés et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou de fusion (...) L'animation des sociétés dans lesquelles elle peut avoir des participations et la fourniture de prestations de services, elle pourra se porter garante, sous quelque forme que ce soit, de ses filiales ou des sociétés dans lesquelles elle aurait une participation (...); son siège est situé à PERPIGNAN (66000), 10 Rue du Rêve ; son Président est M. Frédéric EICHNER demeurant à PERPIGNAN (66000), 10 Rue du Rêve. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom.

Pour avis, Le Président.



1065 Avenue Eole Tecnosud 2 66100 PERPIGNAN

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une Société à Responsabilité Limitée dénommée « SANCHO AND CO » immatriculée au RCS de PERPIGNAN au capital de 5000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la conception, la création, la mise en œuvre et la commercialisation de séances d'activités de loisirs et de divertissements ludiques et récréatifs de type «Escape Game», jeux d'évasion à destination des particuliers et des professionnels. La vente de boissons non alcoolisées, vente de confiserie et de produits de snacking sans préparation.

L'organisation et l'animation de séminaires ludiques au sein des locaux ou en extérieur. Son siège est à CANET EN ROUSSILLON (66140) 2 Rue de la Close. Le gérant est M. Charly SANCHEZ demeurant à CANET EN ROUSSILLON (66140) 20 rue du ravin des Amandiers.

La gérance.











Petites Annonces

Les formations à venir à la Maison de l'Artisan

- Coiffure:

- ⇒ Les Ombrés niveau 2 : Nous contacter (nouvelles dates à venir)
- ⇒ Développer son chiffre d'affaires : 27 au 28 Mars 2023
- Coupe «Ronnie» collection «GAMBLE» 1 coupe, 2 coiffages : 05 Juin 2023
- ⇒ Attaches rapides et tresses évolutives «perfectionnement»: 11 et 12 Juin 2023
- ⇒ Coupe et couleur expert «automne-hiver»: 26 Juin 2023

- Esthétique:

- ⇒ Relooking perfectionnement : 20 au 22 Mars 2023
- ⊃ Développer son chiffre d'affaires : 27 et 28 Mars 2023

- Taxis:

- ⇒ Formation continue : 06 et 07 Juin 2023
- Capacité Professionnelle Conducteur Taxi «initiale» : 03 au 26 Mai 2023
- ⇒ PSC1 (premiers secours civique niveau1) : 25 Avril 2023
- ⇒ Formation mobilité : 16 et 17 Mars 2023

- Automobiles / Carrossiers:

- Recyclage Habilitation véhicules électriques : Nous contacter
- ⇒ Habilitation véhicules électriques «initiale 2 jours» : date à venir (1er trimestre 2023)

- Bâtiment :

- ⇒ Réglementation GAZ : Nous contacter (nouvelles dates à venir)
- QUALIPAC : Nous contacter (nouvelles dates à venir)
- ⇒ FEEBAT RENOVE : Nous contacter (nouvelles dates à venir)
- QUALIPV ELEC : Nous contacter (nouvelles dates à venir)
- QUALIBOIS AIR : Nous contacter (nouvelles dates à venir)
- Utilisation des EPI travail en hauteur : 21 Mars 2023
- ⇒ Maintien des connaissances Normes NFC 15-100 : 24 Mars 2023
- ⇒ HANDIBAT : 28 et 29 Mars 2023
- ⇒ Borne IRVE niveau1 : 14 Avril 2023
- ⇒ Habilitation élec B1V-BR-BC exécutants : 19 au 21 Avril 2023
- **○** Nouveautés : Gestes et postures : 20 Avril 2023
- OUALIBOIS EAU: 15 au 17 Mai 2023
- Manipulation fluides frigorigènes : Nous contacter (nouvelles dates à venir)
- ⇒ Habilitation élec B2V-BR-BC : 14 au 16 juin 2023
- ⇒ Recyclage Habilitation élec B1-B2-BR-BC-B1V exécutants : Nous contacter (nouvelles dates à venir)
- Dépannage CLIM : Nous contacter (nouvelles dates à venir)

- Toutes professions :

- SST (sauveteur secouriste au travail) :
- Initiale (2 jours): 17 et 18 Avril 2023
- Recyclage (1 jour): 09 Juin 2023

Nouveauté : Gestes et postures Objectifs pédagogiques :

- Appréhender les risques dorsolombaires et leur prévention
- Appliquer les techniques de gestes et postures de travail adaptées

EMPLOI

→ JH 17 ans, sérieux et motivé, actuellement en CAP 1ère année en Bijouterie Joaillerie à Graulhet prêt de Toulouse, recherche maître d'apprentissage sur les Pyrénées-Orientales. 07 82 55 26 29

VFNTF

→ Vends cause RETRAITE fonds commerce 300 m2 CORDONNIER/CHAUS-SEUR sur Carcassonne.

Tél 04 68 71 36 30. Port 06 46 18 67 50 PRIX 55 000 euros (stock et machines compris). Bonne clientèle depuis 1984

→ Vds local de 140m² de surface à Perpignan proche du Pont Joffre, 40m² de surface comprenant un local traversant 2 vitrines. Une donne sur l'avenue Joffre, l'autre sur l'avenue des eaux vives.

Il est composé d'une partie bureaux 80m² environ, coin cuisine, wc, grande vitrine avec entrée handicapé d'un côté et 3 marches de l'autre, avec rideaux. Plus un garage stockage de 40m² séparé par un petit couloir, avec fenêtre et un wc + une cave de 20m². Possibilité de créer un mezzanine, plafond 4.50ml environ. Parking municipal à 1€ la demie journée en face dans la rue. Arrêts de bus en face. Copropriété avec faibles charges 700€/an et TAXE FONCIERE 990€...Ideal artisan, profession libérale, association, commerce sauf restauration. Direct propriétaire. Anciennement occupé par artisan pendant 10 ans.

Prix : 94000€

Contact: 04 68 29 45 71.

→ Vds fonds de commerce, Coiffure Homme - Barbier Causse départ à la retraite, tenue 40 ans. 21 m2, deux postes de travail, ouvert à l'année. Situé sur une avenue passagère avec parking à 300 m de la plage dans la première station balnéaire du Roussillon.

Prix du fonds : 48 000€ Loyer mensuel : 700€ hors charges Tel : 06 86 94 54 96.

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE
Édité par l'UNION ARTISANALE
MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne
BP 59912 - 66962 PERPIGNAN
Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05
Internet : www.maisondelartisan.fr
Commission paritaire 0221687631 / I.S.S.N. 0993 2682
Directeur de la publication : Isabelle ROUX
Impression réalisée par
UNION ARTISANALE - PERPIGNAN
dépot légal : 1st trimestre 2023
Tirage : 2000 exemplaires